

Nicolas Sarkozy veut organiser des états généraux de l'enfance

Par Reuters, publié le 20/11/2009 à 20:27

PARIS - Nicolas Sarkozy annonce la tenue au premier semestre 2010 d'états généraux de l'enfance avec pour objectif d'améliorer la protection des enfants les plus défavorisés.



Nicolas Sarkozy annonce la tenue au premier semestre 2010 d'états généraux de l'enfance avec pour objectif d'améliorer la protection des enfants les plus défavorisés. (Reuters/Charles Platiau)

Le chef de l'Etat a également défendu la réforme supprimant la fonction de défenseur des droits de l'enfant, soulignant que le nouveau Défenseur des droits bénéficiera de pouvoirs accrus pour accomplir la même mission.

L'annonce des futurs états généraux a été faite lors d'une rencontre avec les principales associations actives dans ce domaine, auquel Nicolas Sarkozy a voulu rendre hommage à l'occasion du 20e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant.

Dans un communiqué, l'Elysée indique qu'ils doivent permettre notamment de valoriser le travail des travailleurs sociaux et de leur permettre d'accomplir au mieux leurs missions, d'accroître la prévention de la maltraitance et de mieux venir en aide aux enfants de familles vivant en situation de grande pauvreté.

Il s'agit aussi d'améliorer la transmission de l'information pour éviter que le "*nomadisme*" de certaines familles ne leur permette d'échapper au contrôle et à la surveillance des services sociaux.

La ministre de la Justice, Michelle Alliot-Marie, et la secrétaire d'Etat à la Famille, Nadine Morano, participaient à la réunion.

Le président d'ATD Quart Monde, Pierre Saglio, a déploré l'absence du ministre de l'Education en soulignant que c'était la préoccupation numéro un des enfants de 15 à 18 ans.

Interrogé sur l'utilité des futurs états généraux, il a répondu : *"Pourquoi pas ? Mais il ne faut pas oublier que la loi de mars 2007 sur la réforme de la protection de l'enfance, dont tout le monde a salué le fait que c'était une avancée, avait été précédée d'une large phase de concertation qui s'assimile à des états généraux. Il faut que le gouvernement en tire les leçons"*.

ENFANTS EN CENTRES DE RÉTENTION

Pierre Saglio a encore indiqué avoir réitéré à Nicolas Sarkozy son opposition à la présence d'enfants dans les centres de rétention pour les immigrés clandestins en instance d'expulsion.

"Il nous a répondu qu'il ne voyait pas comment faire autrement aujourd'hui. Evidemment, c'est une réponse qui ne nous satisfait pas", a-t-il dit.

Dans un communiqué, ATD Quart monde a demandé au gouvernement de revenir sur son projet de suppression du Défenseur des enfants, appelé à être remplacé par un Défenseur des droits qui cumulerait cette charge avec les fonctions de l'ancien médiateur de la République.

Pour l'actuelle Défenseur des enfants, Dominique Versini, la nouvelle *"superstructure généraliste"* découlant de la révision constitutionnelle *"réduira la voix des enfants"*.

Claire Brisset, qui avait été la première titulaire du poste de 2000 à 2006, a jugé sa suppression *"totalement inacceptable"*.

"Le gouvernement sait très bien que c'est une institution utile mais dès qu'on parle des droits de l'homme on risque toujours de déranger", a-t-elle dit sur Europe 1.

Selon le communiqué de l'Elysée, Nicolas Sarkozy a défendu la réforme en estimant qu'elle contribuerait à renforcer la défense des enfants, puisque le nouveau Défenseur des droits bénéficiera *"d'un statut de niveau constitutionnel et de prérogatives et de moyens d'investigation élargis"*.

Pour préserver la spécificité de la défense des droits des enfants, il est prévu que le Défenseur sera assisté d'un collègue de personnalités qualifiées, spécifiquement chargé de l'éclairer dans ce domaine, a-t-il encore indiqué.

Le chef de l'Etat a encore exprimé le souhait que la discussion parlementaire qui s'engage sur la réforme *"soit l'occasion d'enrichir le texte et de renforcer ces garanties"*.

Gérard Bon et Yann Le Guernigou